



## PRESENTATION

Située dans le département des Hauts-de-Seine en Île-de-France, la ville de Boulogne-Billancourt compte 120 071 habitants. 1<sup>ère</sup> ville de la région Île-de-France après Paris et 36<sup>e</sup> ville de France, elle bénéficie d'un patrimoine architectural et urbain d'une exceptionnelle diversité.

Boulogne-Billancourt jouit d'un dynamisme lié à la pluralité de ses fonctions urbaines : 2<sup>e</sup> pôle d'emploi du département des Hauts-de-Seine, parc résidentiel, armature commerciale équilibrée dont l'attractivité dépasse largement les limites du territoire communal ainsi que d'équipements de proximité adaptés aux besoins de la population.

Une ville d'exception pour son cadre de vie, son rayonnement culturel ainsi que son attractivité économique.

## LA DIRECTION DE LA PREVENTION ET SECURITE RECRUTE DES GARDIENS DE POLICE MUNICIPALE (F/H)

## CADRE D'EMPLOI

**Cadre d'emploi : Agents de police municipale**

**Référence : DPS/GPM**

*La direction de la Prévention et Sécurité a pour mission de mener des actions de prévention et de sécurité sur tout le territoire de la collectivité. La direction de la Prévention et Sécurité est composé de 3 services : le service de police municipale, le service des ASVP, et le Centre de Supervision Urbain.*

## VOS MISSIONS CHEZ NOUS

**Votre mission principale :**

Sous l'autorité du responsable de brigade, vous êtes chargé d'exercer les missions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la sûreté et de la tranquillité publique.

**Vos activités :**

- La surveillance de la bonne application des pouvoirs de police du Maire,
- La protection des biens et des personnes,
- La recherche et le relevé d'infractions,
- La surveillance et l'occupation du domaine public,
- L'accueil, l'information et l'accompagnement du public,
- La rédaction et la transmission des écrits professionnels,
- L'utilisation des moyens de vidéo-protection,
- L'encadrement des manifestations publiques,
- Le suivi de l'Opération Tranquillité Vacances,
- La mise en œuvre d'opérations conjointes avec la Police Nationale.



## CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS ?

**Profil**

Titulaire de la fonction publique territoriale, lauréat du concours de gardien-brigadier inscrit sur liste d'aptitude, détachement ou par voie statutaire, vous justifiez d'une expérience significative dans des fonctions similaires au sein d'une collectivité territoriale.

**Compétences et qualités requises**

Rigoureux, doté d'un bon esprit d'équipe, et d'un bon relationnel, vous avez le sens de la communication, et êtes à l'aise à l'écrit comme à l'oral. Vous avez le sens du service public et êtes disponible.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Vos horaires :**

Le service est organisé en 4 brigades en horaire fixe, 2 du matin et 2 de soirée :

Brigade matin sur 4 jours de 07h00 à 15h30

- Semaine paire : mardi, mercredi, jeudi, vendredi (repos hebdomadaire les lundis/ samedis / dimanches)
- Semaine Impaire : lundi, mardi, vendredi, samedi (repos hebdomadaire les mercredis / jeudis et dimanches en heures supplémentaires)



Brigade Soirée sur 4 et 3 jours de 15h00 à 01h00

- Semaine paire 3 jours : mardi, mercredi, jeudi (repos hebdomadaire le lundi, vendredi, samedi, dimanche)
- Semaine impaire 4 jours : lundi, mardi, vendredi, samedi (repos hebdomadaire le mercredi/ jeudi et dimanche en heures supplémentaires).

Rémunération :

- Traitement indiciaire statutaire,
- Prime de fonction 20 %,
- IAT - Taux à 7,
- Heures supplémentaires rémunérées ou récupérées au choix de l'agent.

Informations complémentaires :

- Indemnité horaire de nuit (brigades soirée),
- Tickets restaurant (brigades soirée),
- Restaurant municipal (brigades matin),
- Mutuelle et prévoyance attractives subventionnées par la collectivité,
- Adhésion possible au Comité des Œuvres Sociales,
- Pressing gratuit.

Le service dispose des moyens suivants :

8 véhicules, 8 scooters 125cm3, 10 VT, 4 éthylotests, 1 cinémomètre, 1 sonomètre, procès-verbaux électroniques, un centre de supervision urbain (144 caméras), logiciel métier « MUNICIPAL ». », radios numériques individuelles, gilets pare-balles individuels, armement en catégorie B (PSA 9 mm), pistolets à impulsion électrique, de matraques télescopiques, aérosols incapacitants (75 et 300 ml), formations d'entraînement au tir (2 séances de 100 cartouches par an), GTPI et sport avec accès à une salle de musculation (2 heures / semaine).

## POURQUOI REJOINDRE NOS ÉQUIPES ?

Pour améliorer la qualité de vie au travail de nos agents, nous proposons une politique Ressources Humaines active, un plan de formation adapté à votre évolution de carrière, un accompagnement à la préparation des concours ainsi qu'une offre de formation continue.

Vous profiterez également

- D'un restaurant municipal.
- D'une mutuelle et un maintien de salaire subventionnés par la collectivité.
- Ainsi que d'un comité des œuvres sociales.

## POUR CANDIDATER



**TRANSMETTEZ VOTRE CANDIDATURE EN RAPPELANT LA REFERENCE DPS/GPM (NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LA DATE LIMITE DE TRANSMISSION INDIQUÉE DANS L'ANNONCE CORRESPONDANTE SUR NOTRE SITE).**

- **PAR VOIE POSTALE :**

MONSIEUR LE MAIRE  
26, AVENUE ANDRE MORIZET  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

- **OU PAR MAIL :**

[RECRUT@MAIRIE-BOULOGNE-BILLANCOURT.FR](mailto:RECRUT@MAIRIE-BOULOGNE-BILLANCOURT.FR)

## COMMENT VENIR CHEZ NOUS ?

Boulogne-Billancourt est une ville très accessible : métro, tramway ou bus.

La Ville de Boulogne-Billancourt œuvre en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.